

Bénédictique Paul, Alix Dameus et Michel Garrabe, « Le processus de tertiarisation de l'économie haïtienne », *Études caribéennes* [En ligne], | 2011, mis en ligne le 20 mai 2011, consulté le 25 mai 2011. URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/4728>

Le processus de tertiarisation de l'économie haïtienne

[Français](#) [English](#)

Dans les années 1800, l'agriculture représentait près de 95% du Produit Intérieur Brut (PIB) d'Haïti. En 2009, le secteur primaire entier ne représentait plus que 23% du PIB. Ce déclin s'est fait au profit du développement du secteur tertiaire, lui-même dominé par des petits commerces. Le secteur tertiaire est passé de moins de 5% à 60% du PIB sur la même période. La mise en évidence de ce processus irréversible est l'objectif poursuivi dans cet article. Il s'agit de faire la lumière sur ce changement de tendance sectorielle dans l'activité économique en Haïti. L'observation des données macroéconomiques dans le temps nous amène à la conclusion que l'économie haïtienne n'est plus essentiellement agricole. Elle est tertiarisée de façon informelle.

The Tertiarization of the Haitian Economy

In the 1800's, agriculture represented almost 95% of the Haitian Gross Domestic Product (GDP). In 2009, the whole primary sector does not contribute more than 23% in the GDP. This decline profited the service sector which is dominated by little trade. The service sector moved from less than 5% to 60% of the GDP in the same period. In the present article we intend to underline this irreversible process. We aim to shed light on the current sectoral tendency change in Haiti's economic activity. Evidence from macroeconomic data through time allows us to conclude that the Haitian economy is no more dominated by agriculture. It is dominated by the service sector, greatly informal.

Plan

[Introduction](#)

[1. Spécificités de la tertiarisation de l'économie haïtienne](#)

[2. Changements économiques liés à la tertiarisation de l'économie haïtienne](#)

[2.1 Les mutations sectorielles dans l'économie haïtienne et le déclin de l'agriculture](#)

[2.2 Le développement du petit commerce urbain et périurbain](#)

[2.3 L'expansion de l'économie informelle en Haïti](#)

[3. Changements sociaux liés à la tertiarisation de l'économie haïtienne](#)

[3.1 L'exode rural et la déstructuration du « lakou »](#)

[3.2 La bidonvilisation ou la rurbanisation des villes haïtiennes](#)

[3.3 Le renforcement de l'exclusion sociale et du problème de gestion administrative des centres urbains](#)

[Haut de page](#)

[Introduction](#)

1 Une des mutations profondes que connaissent les activités économiques (industrielles, agricoles, de services) au cours du XX^{ème} siècle est la « tertiarisation » des économies développées. La notion de « tertiarisation » correspond ordinairement au développement et à l'expansion de la place des services dans une économie. La notion de services, quant à elle, renvoie à « l'ensembles des activités (le plus souvent marchandes) des institutions financières, de transports et de communications, de services aux ménages et de services aux entreprises » (Petit, 1988). Dans les pays où prévalait l'industrie fordienne au début du XX^{ème} siècle, ce processus débute réellement à partir des années 1950. La révolution tertiaire trouve alors son origine d'abord dans la révolution des techniques dans l'agriculture (Lefèvre-Farcy, 1992), puis dans la désindustrialisation des économies (Gallouj, 1994). Dans l'agriculture, on suppose qu'un nombre plus restreint de travailleurs suffit à nourrir la nation. Ainsi, la population agricole décroît d'année en année, produisant un dégonflement du secteur primaire. De même, dans le secteur industriel, l'explication fournie correspond à l'évolution de la structure de la consommation mise en évidence dès le milieu du XIX^{ème} siècle par Ernst Engel (Statisticien Allemand). Selon la loi d'Engel datant de 1857, dès lors que le niveau de vie d'une population augmente, sa consommation se modifie : dans le total de ses dépenses, la part des achats de biens de première nécessité telles que l'alimentation, diminue au profit de dépenses de deuxième niveau voire superflues. Progressivement, le système de production s'adapte, à travers une réallocation des ressources de la production de biens vers la production de services (secteur tertiaire). Statistiquement, la tertiarisation se manifeste en particulier par un accroissement de la part des activités de services dans le PIB et par une hausse du pourcentage des personnes actives occupées dans le tertiaire.

2 Le présent article, portant sur la situation spécifique d'Haïti, part d'un constat simple mais non simpliste : l'économie haïtienne n'est plus essentiellement agricole. Il s'est produit au cours du siècle dernier, un processus de tertiarisation de l'économie haïtienne que la théorie économique standard ne permet pas d'expliquer. Dès lors, trois questions principales attirent notre attention : En quoi la tertiarisation de l'économie haïtienne est-elle si spécifique ? A partir de quand et comment s'est réalisée la tertiarisation de l'économie haïtienne ? Quelles sont les conséquences du point de vue économique et social de ce processus sur la société haïtienne ? Dans la section suivante, nous éluciderons la manière de procéder de notre analyse. La troisième section montrera l'installation lente du processus de tertiarisation dans l'économie haïtienne. La section quatre s'engagera au pari de l'analyse des implications de ce processus sur l'économie nationale.

3 Pour mieux appréhender la dynamique de tertiarisation qui caractérise l'économie haïtienne, un appel à la littérature s'impose puisque celle-ci révèle des éléments historiques intéressants dans l'appréhension de l'économie haïtienne. Ensuite, à travers une analyse sectorielle longitudinale est réalisée de manière à montrer l'évolution des secteurs d'activités de l'économie haïtienne. L'accent est mis sur les secteurs primaire et tertiaire. En principe, nous aurions dû analyser en détails l'agriculture et le commerce qui sont les deux types d'activités dominant respectivement les deux secteurs, mais il n'existe en Haïti pas de données statistiques continues permettant de suivre de façon précise l'évolution de ces activités. L'informalité qui sévit dans les activités commerciales (hors mis celles des grandes entreprises) rend douteuse toute statistique concernant celles-ci. Néanmoins, au niveau de l'économie nationale, une analyse sectorielle est possible. Une telle analyse révèle que l'économie agricole haïtienne est en constante régression depuis plusieurs années pendant que le secteur tertiaire s'accroît sans cesse.

4La méthode utilisée mobilise une comparaison statistique de deux séries de données fournies par les organismes de tutelle en matière de statistique économique nationale. La première série concerne les statistiques agricoles (notamment la part de l'agriculture dans le PIB). La deuxième concerne les services, tout type confondu (ainsi que leur part dans le PIB). La période considérée est suffisamment grande pour justifier le fondement des assertions faites dans la conclusion de cet article. En effet, la longue période nous a permis de souligner un certain nombre de changements sociaux liés à la tertiarisation de l'économie haïtienne.

5Les données principalement exploitées sont celles de la composition du PIB d'Haïti sur la longue période. La discontinuité dans la disponibilité de ces données nous amène à considérer des segments périodiques. C'est à l'appui de l'analyse des données chiffrées que nous assiérons nos remarques sur les conséquences sociales de la tertiarisation. Celles-ci étant pour la plupart en parfaite concordance avec un certain nombre de publications antérieures couvrant des disciplines diverses des sciences humaines et sociales se rapportant à Haïti.

1. Spécificités de la tertiarisation de l'économie haïtienne

6A la création de la nation haïtienne, en 1804, la principale ressource de l'économie nationale était naturellement la terre, l'appareil productif ayant été totalement ruiné par la guerre de l'indépendance (Naud, 2007). Bien que rudimentaires, les activités agricoles ont pendant tous les XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles constitué la principale occupation de la main-d'œuvre locale. Statistiquement, au cours des années 1800, le secteur primaire dominé par l'agriculture représentait environ 95% du Produit Intérieur Brut (PIB). Etonnamment, le secteur primaire (reposant à un peu plus de 99% sur la macro-branche Agriculture, Sylviculture, Elevage et Pêche) compte pour moins d'un quart du PIB en 2009 (IHSI, 2009). Nous assistons donc à un revirement sectoriel qui mérite l'attention de l'analyste. C'est d'autant plus important que le processus de tertiarisation modifie les structures économiques, sociales et administratives de la société. Par exemple, le Tableau 1 suivant montre l'existence d'une relation entre les transformations économiques et sociales engendrées par la tertiarisation et la répartition démographique en Haïti. Il illustre les mouvements de population en Haïti et donne ainsi une idée de l'exode agricole/rural au profit de la rurbanisation commerciale du pays.

Tableau 1. Accroissement de la population rurale et urbaine de 1950 à nos jours

Année	1950*	1971*	1982*	1989	2003*	2009**
Population rurale	2.797.593	3.528.881	3.752.584	4.142.912	4.957.260	5.179.932
Population urbaine	299.627	801.110	1.301.208	1.600.217	3.416.490	4.743.311
Population totale	3.097.220	4.329.991	5.053.792	5.743.129	8.373.750	9.923.243
Taux moyen annuel d'accroissement		1,6%	1,4%	1,4%	1,9%	3,1%

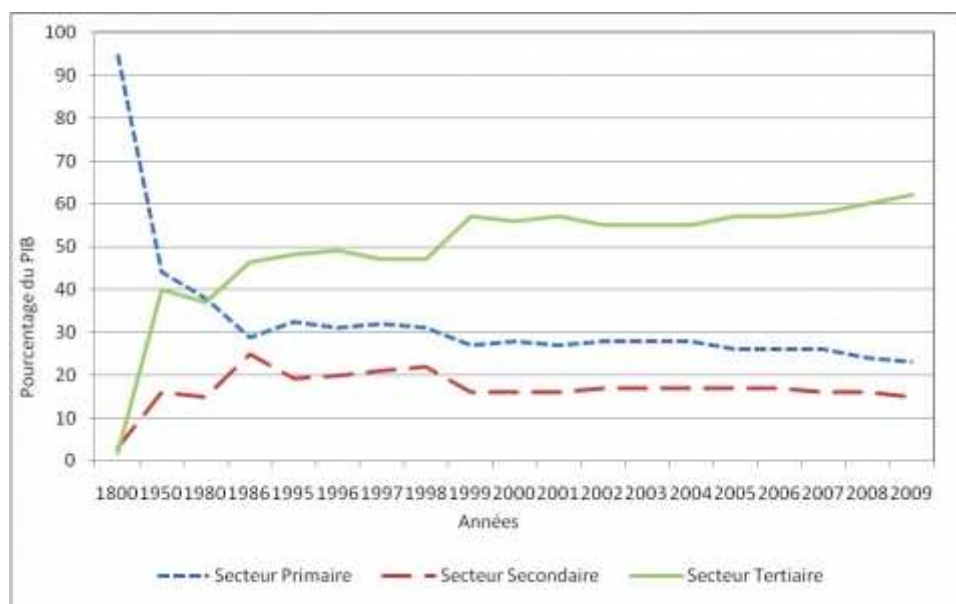
7Contrairement aux cas classiques des tertiarisations entraînées par l'innovation technologique introduite dans l'agriculture, le secteur primaire haïtien demeure rudimentaire. La mécanisation y est très marginale. La grande majorité des agriculteurs, des paysans, continuent à utiliser les mêmes outils (pioche, machette, serpette...) et le même itinéraire

technique. Le fait que l'agriculture haïtienne ait libéré de la main-d'œuvre n'est pas la conséquence d'une élévation de productivité agricole. Il en est résulté des problèmes économiques et sociaux tels que les crises agraires, les famines avec les émeutes qui les accompagnent. En Haïti, le développement du secteur tertiaire n'est pas non plus le résultat des bénéfices de l'industrie. La loi d'Engel, qui veut que la hausse du niveau de vie s'accompagne d'une transformation du mode de vie, celui-ci se caractérisant par une consommation plus soutenue de services au détriment de l'alimentation, ne peut pas être mobilisée pour analyser le cas d'Haïti. Les besoins primaires de la population haïtienne n'ont jamais été totalement satisfaits. On ne peut pas non plus parler de désindustrialisation dans le cas précis d'Haïti. Car l'économie haïtienne n'a pas connu de processus d'industrialisation à proprement parler. Il s'agit mieux d'un déplacement sectoriel au détriment de la branche agricole. Ce déplacement peut être simplement caractérisé par un changement d'occupation d'une part importante de la population. Ce changement n'a en réalité pas entraîné une augmentation sensible des revenus, ni des conditions de vie.

8L'expression la plus visible de la tertiarisation de l'économie haïtienne est le développement des services mobilisant une main-d'œuvre bassement qualifiée. Contrairement à ce qui est observable dans une économie comme celle de la France, les services dominants ne sont ni des services aux entreprises (comme les bureaux d'études, les sociétés d'ingénierie, les cabinets conseils, etc.) ni les services à la personne. Ce sont en majorité des services à la collectivité, dominés par le petit commerce au détail nécessitant pratiquement aucune spécialisation scientifique. Une autre spécificité de la tertiarisation de l'économie haïtienne réside dans le fait qu'elle a reçu une impulsion importante à travers le démantèlement des tarifs douaniers mis en œuvre à travers les Plans d'Ajustement Structurel (Beaulière, 2007). Ces plans ont pour conséquences non seulement la paralysie de l'agriculture haïtienne mais aussi l'envahissement du marché local par des produits étrangers alimentant le petit commerce. Ce dernier étant micro-économiquement insaisissable au vu des statistiques haïtiennes, le reste de notre analyse va donc se porter sur un niveau macroéconomique.

9Nous considérons les agrégats tels que la part des trois secteurs dans la composition du PIB en Haïti sur la longue période comme des indicateurs suffisamment efficaces pour donner une idée de la transformation structurelle de l'économie. A partir de l'évolution de ces indicateurs, nous constatons que depuis les années 1950, les services ont pris progressivement une place plus importante que les autres activités économiques dans la production nationale. Malgré les efforts de développement industriel des années 1970, Haïti n'a pu ni étendre son secteur secondaire ni industrialiser son agriculture. Aussi, le graphique 1 sur l'évolution de la contribution des secteurs au PIB haïtien justifie bien notre concept de tertiarisation. Il révèle clairement un déclin inquiétant dans l'agriculture et le secteur primaire en général, pendant que le secteur tertiaire améliore constamment sa contribution au PIB, alors que le secteur industriel et manufacturier piétine depuis des décennies. Bien que les données ne soient pas continuellement disponibles, les statistiques accessibles nous permettent de constater qu'Haïti n'a pas échappé au processus global de tertiarisation des économies à la première moitié du XX^{ème} siècle.

Graphique 1. Evolution de la composition sectorielle du PIB d'Haïti



Source : IHSI

10En plus de ses spécificités contextuelles, la tertiarisation de l'économie haïtienne est accompagnée de nombreux changements économiques et sociaux dont certains constituent un véritable défi pour l'administration publique. Sa principale caractéristique est qu'elle se produit dans l'informel. Comme dans beaucoup d'autres pays en développement, ce secteur informel (expression utilisée pour la première fois dans le Rapport Kenya de 1972) occupe la majeure partie des activités économiques. Mais les unités entrepreneuriales qui le composent sont de très petite taille et très peu productives. Elles sont portées par des individus souvent pauvres et peu éduqués (Banerjee et *al.*, 2007), ayant donc rarement les qualités entrepreneuriales comme les compétences, la vision, la créativité et la persistance (Karnani, 2008). Aussi les changements entraînés par ce processus affectant la société dans ses structures les plus fondamentales ont peu contribué à améliorer les conditions de vie de la population.

2. Changements économiques liés à la tertiarisation de l'économie haïtienne

2.1 Les mutations sectorielles dans l'économie haïtienne et le déclin de l'agriculture

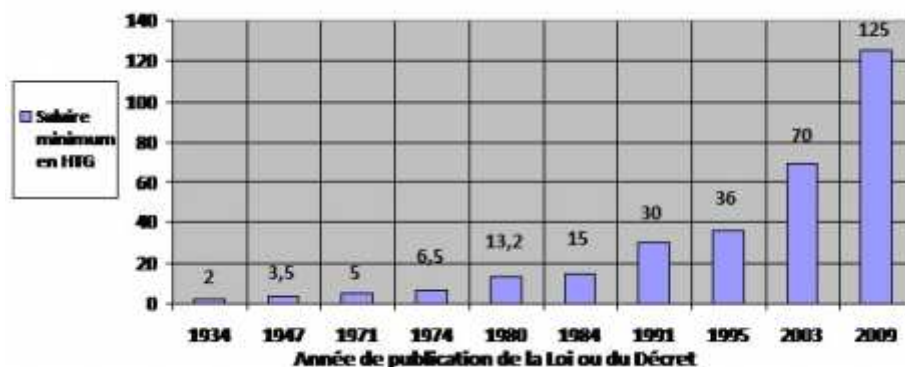
11La baisse de l'agriculture dans l'économie haïtienne a été accélérée par la baisse des rendements elle-même aggravée par le déboisement, l'érosion et l'inadéquation technologique. Dans les Comptes Economiques en 1996, l'IHSI rapporte que « L'agriculture haïtienne se trouve confrontée depuis plusieurs années à des difficultés à la fois d'ordre structurel et conjoncturel (saison pluvieuse défavorable, érosion, coût élevé des intrants spécialisés, réduction de la superficie cultivée, difficulté d'accès au crédit agricole, etc.). Par exemple, pour la seule année 1996, le ralentissement est évalué à -0,3% ». A ces causes, il faudrait ajouter la politique fiscale de l'époque qui ouvrait la voie à un démantèlement de l'agriculture.

12 Les problèmes du secteur primaire, dont l'agriculture est le principal représentant, ne date pas d'aujourd'hui. A travers, toute l'histoire d'Haïti, les luttes paysannes et les soulèvements pour la terre sont des stigmates de la situation complexe et ingérable de ce secteur. Depuis le passage de la structure latifundiaire absentéiste à la structure minifundiaire non compétitive (Saint-Gérard, 1984), l'agriculture haïtienne est devenue une « agriculture de grappillage ». C'est l'expression qu'utilisait l'économiste Paul Moral pour décrire l'économie agricole haïtienne depuis les années 1950-1960. Il l'étend même au domaine commercial. Pour lui, certaines denrées telles que les huiles essentielles, le tabac... considérées comme des denrées d'exportation en Haïti sont en réalité des denrées de « grappillage commercial » (Moral, 1961). L'agriculture de grappillage se caractérise donc par une occupation d'actifs auxquels elle ne peut assurer la reproduction. C'est pourquoi l'exode rural en Haïti est avant tout un exode agricole. Ce n'est que par effet d'entraînement qu'il est devenu plus largement économique (Paul, 2008).

13 Contrairement à ce qui se produit dans les pays développés, le déclin de l'agriculture a été provoqué par la baisse de la production et le retrait de la population active agricole. Les programmes de décollage économique passant par le développement agricole mis en œuvre par plusieurs gouvernements et soutenus par l'aide internationale n'ont pas donné de résultats satisfaisants. Alors qu'elle occupait près de 95% du PIB au XIX^{ème} siècle, la part de l'agriculture dans le produit global est passée d'environ 44 % en 1950 à 28 % en 1988 (IHSI). Cette part continue encore à décroître. Autant dire qu'il n'y a plus raison de dire, ni même de penser, que l'économie haïtienne est une économie agricole. Le paysan agriculteur haïtien ne peut pas compter sur son exploitation agricole pour nourrir sa famille. Malheureusement, l'économie haïtienne n'est pas industrielle non plus et se trouve dans l'incapacité de satisfaire la demande intérieure. C'est aussi pour cette raison que celle-ci a dû se tourner durablement vers l'importation ou vers l'aide internationale. Durant les trente dernières années, les importations de produits agricoles ont pratiquement quadruplé. Le pays importe aujourd'hui plus de la moitié de ses besoins alimentaires. L'aide alimentaire représente à elle seule près d'un tiers de l'ensemble des importations.

14 Le secteur secondaire était quasi inexistant en Haïti au XIX^{ème} siècle. Du fait de l'énergie coûteuse et peu abondante, et de l'incapacité institutionnelle du pays à attirer des capitaux étrangers, l'installation d'entreprises industrielles est relativement récente malgré l'exceptionnelle qualité de la main-d'œuvre (Cornevin, 1982). En effet, à cause des problèmes de développement institutionnel, le prix dérisoire de la main-d'œuvre haïtienne n'a pas pu avoir un impact positif sur le secteur secondaire. Rappelons avec Cornevin que le salaire horaire dans l'industrie est passé de 0,20 dollar en 1974 à 1,60 dollar au début des années 1980. Mais en valeur relative, le salaire réel a baissé. Même si en 2009, les acteurs sociaux après tant de luttes et de pression sur l'appareil étatique ont eu à faire passer le salaire minimum journalier (de huit heures) à 125 Gourdes (pour le secteur de la sous-traitance) et 200 Gourdes (dans le secteur industriel), ce dernier relèvement ne ramène le salaire horaire qu'à un peu moins de 0,60 dollar américain (voir Graphique 2). Jusqu'en 1957, les entreprises industrielles étaient rares en Haïti. Si l'on excepte les sucreries et l'installation minière de la Reynolds, on notait à l'époque la cimenterie S.A.M, une minoterie, une usine de cotonnades, une fabrique de corps gras. Il a fallu attendre les efforts gouvernementaux de 1971-1972 pour voir démarrer réellement l'activité industrielle et bancaire. Au total, Cornevin dénombrait en 1982 quelque 250 entreprises.

Graphique 2. Evolution du niveau du salaire minimum dans l'économie haïtienne



Lamothe-Brisson, (2005). En 2009, il fallait en moyenne 40HTG pour 1 dollar américain

15Le seul secteur de l'économie haïtienne qui a eu une expansion continue est celui des services. Alors que dans le cas d'un pays comme la France, il est question de la tertiarisation de l'agriculture et de l'industrie par l'informatisation et l'accroissement des services aux entreprises (Lorino et *al.*, 2007), dans le cas d'Haïti, la tertiarisation s'est produite différemment. Puisque l'industrie haïtienne est à dominance manufacturière et d'assemblage, elle ne constitue pas une demande importante en services. L'agriculture, elle-même en déclin continu, ne favorise pas une tertiarisation du primaire. Aussi, la tertiarisation de l'économie haïtienne s'est produite à travers un déplacement sectoriel au sein de l'économie nationale et un gonflement des activités de services de type entrepreneuriat informel. Celui-ci a ouvert un marché favorable au développement de nouvelles activités économiques importantes, mais en même temps il a multiplié le nombre des travailleurs pauvres. Aussi, malgré le fort taux d'occupation dans le secteur tertiaire, le niveau de vie de la population globale ne s'est pas notablement amélioré.

2.2 Le développement du petit commerce urbain et périurbain

16L'insuffisance de l'agriculture et la difficulté infrastructurelle d'accéder aux centres urbains les plus proches pour s'approvisionner en produits non agricoles, ont alimenté la multiplication des « marchés-mouches » où se réunissent régulièrement les petits commerçants au sein des villages ou aux intersections des sentiers très fréquentés. Parallèlement, on assiste à l'apparition de micro-entrepreneurs ruraux (épiciers, détaillants de produits non-agricoles, etc.) occupant de façon permanente un espace physique se résumant à quelques mètres carrés d'installation. C'est la forme rurale de la tertiarisation de l'économie haïtienne. Cette forme est dominée par la vente au détail de produits non agricoles.

17La forme urbaine, tendant à être semi-formelle, concerne des services plus diversifiés. Ceux-ci vont de la restauration de rue (les « chen janbe » comme on les appelle couramment) aux services les plus modernes tels que les télécommunications et l'informatique (faisant penser à l'avenir d'un secteur quaternaire porté par les métiers de l'informatique). A part les services urbains spécialisés (pharmacies, cybercafés, laboratoires médicaux, cabinets d'études, etc.), la tertiarisation urbaine mobilise peu de technologie. Ce qui confirme l'assertion de Thomas Piketty : « le secteur des services utilise généralement plus de travail et moins de capital que l'industrie » (Piketty, 2002). C'est pourquoi, lorsque la tertiarisation ne

concerne pas les services aux entreprises, elle ne génère pas de croissance économique significative.

18 De façon globale, la tertiarisation de l'économie haïtienne est incapable de générer des économies d'échelle. Aussi, elle se concentre dans des activités commerciales qui pour leur part financent le déficit de la balance commerciale du pays à travers l'importation de produits étrangers. Un exemple impressionnant est celui des vêtements usagés («pèpè»). Le développement ce type de commerce est en contradiction avec l'évolution des métiers du textile haïtien. Pourtant, il a été florissant pendant tout la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Le même exemple s'est répété dans l'agriculture. Le pays devient de plus en plus dépendant de l'extérieur pour les aliments de base.

19 Il est important de noter en même temps que le commerçant haïtien n'est pas réellement un entrepreneur dans le sens où il ne crée ni n'adopte d'innovation technologique (sens schumpétérien du terme). Car l'entrepreneur innovant schumpétérien, à travers un processus de destruction-crédation, met à disposition de la société de nouveaux produits et services créateurs de valeur ajoutée. Dans le cas du commerçant haïtien, le choix est efficace uniquement du point de vue individuel et à court-terme, dans la mesure où il fait accroître son capital, gère son activité et profite de son profit. Son choix s'apparente à une solution de facilité ou d'accommodation du type : «je ne produis pas, je choisis d'importer des produits prêts à l'emploi». Si cette stratégie est rentable d'un point de vue microéconomique, elle est loin de l'être au niveau macroéconomique.

2.3 L'expansion de l'économie informelle en Haïti

20 L'expansion du secteur tertiaire se fait en grande partie, du moins en son état actuel et dans ses formes rurale et périurbaine, à travers le développement de l'économie informelle en Haïti. Le mot informel (utilisé pour la première fois par Keith Hart en 1971) est entendu ici comme l'opposé d'« officiel, enregistré ». En dépit des débats sur la définition de ce mot, les activités économiques considérées comme étant informelles sont celles qui sont caractérisées par la petite taille et le non-respect de la loi (Lautier, 2004). Comme partout ailleurs, l'informel en Haïti se prête difficilement à des études scientifiques. Pourtant, les «informels», loin d'être livrés à l'anarchie, ont développé leurs propres droits et institutions – qu'Hernando de Soto appelle «normes extralégales» (De Soto, 1994) – afin de pallier les carences du droit officiel. C'est pourquoi les processus de formalisation de l'informel ont peu d'avenir. Au contraire, comme l'a observé De Soto au Pérou, les agents économiques du secteur informel peuvent trouver plus avantageux que le cadre légal soit informalisé dans un Etat institutionnellement défaillant (De Soto, *ibid*).

21 Le fait que la tertiarisation de l'économie haïtienne se fait principalement dans l'informalité la rend difficilement saisissable. Elle se caractérise par une absence de forme comptable et une difficulté d'être correctement estimée dans les statistiques nationales. C'est le cas pour les activités grandissantes des petits commerçants dans les rues de Port-au-Prince. Même au niveau micro-local, les autorités sont incapables de les dénombrer tant ils sont volatiles. L'ampleur que prennent les activités informelles dans l'économie haïtienne rend évident et manifeste le caractère informel global de l'économie haïtienne. D'où un véritable défi en termes de réforme économique.

22 Le secteur informel est peuplé d'individus ordinairement peu ou pas du tout formés qui cherchent à s'occuper dans un contexte où le chômage est la règle. A la question «pourquoi

tant d'entrepreneurs dans les pays en développement ?», les économistes Banerjee et Duflo (2007) répondent : parce qu'ils sont pauvres. Les entrepreneurs pauvres ont peu de compétences et disposent de peu de capital (financier et technique). Parce qu'ils sont peu éduqués, contrairement à ce que pense Karnani (2008), ils ne peuvent que s'auto-employer. D'ailleurs, leurs micro-entreprises ne générant pas suffisamment de surplus, non seulement ils resteront pauvres mais aussi ils ne pourront pas embaucher d'autres personnes. Pour se financer, ces micro-entreprises ne sont pas desservies par les banques. La contrainte de liquidités à laquelle les pauvres du secteur informel font face tend à renforcer le piège à la pauvreté dans lequel ils se retrouvent (Kiiru, 2007). Ils ont dû se tourner vers les organisations de microfinance (OMF) qui ont trouvé dans ce marché une demande permettant leur propre expansion en Haïti (Djellal et *al.*, 2000). Rappelons que l'autre raison du développement de la microfinance haïtienne est la libéralisation financière de 1995 compris dans le deuxième Plan d'Ajustement Structurel (Paul et *al.*, 2011).

23Pourtant, le capital humain nécessaire pour introduire l'innovation dans les services est déjà présent en Haïti. Il y a donc possibilité de développer et structurer le secteur tertiaire haïtien de manière à en dégager des profits qui ne soient pas assimilables à ceux d'une économie de grappillage. Même si l'innovation dans les services ne donne pas lieu à un droit de propriété pouvant être protégé (Bhattacharya, 1998), des ressources humaines hautement qualifiées peuvent s'investir dans le secteur tertiaire selon différents modèles d'organisation. Une telle orientation contribuerait à réduire la fuite des cerveaux en Haïti. L'apparition d'un quatrième secteur (dit secteur quaternaire) ne pourra s'asseoir que sur un capital humain spécialisé. L'enjeu d'un tel développement engage à la fois le privé (innovation apportée par l'individu ou l'entreprise) et l'Etat (par la mise à disposition du minimum nécessaire : les infrastructures et la sécurité).

24La nécessité de prendre en compte le secteur tertiaire, dans son état d'informalité, est d'autant plus urgente qu'il est le plus grand pourvoyeur d'emplois non-agricoles dans le pays. Bien entendu, il faut dire qu'à ce titre Haïti n'est pas un cas exceptionnel. Le même constat a été fait en Inde par Prabir C. Bhattacharya. Si les conséquences sont avant tout économiques, elles influent grandement sur le social et le culturel.

3. Changements sociaux liés à la tertiarisation de l'économie haïtienne

25Comme le disent Lorino et Nefussi, «le service est globalement une *transaction* transformatrice du monde (par exemple, le transport quotidien de voyageurs se rendant à leur travail ou le financement de projets immobiliers changent le paysage social ... » (Lorino et *al.*, 2007). En effet, la tertiarisation de l'économie haïtienne s'est accompagnée d'une reconfiguration sociale notable. Celle-ci touche à la fois les relations entre les individus concernées par les relations d'échanges et le reste de la société. Les conséquences sociales de la tertiarisation se manifestent sous plusieurs formes.

3.1 L'exode rural et la déstructuration du « lakou »

26Nous l'avons dit, l'exode rural en Haïti a d'abord été un exode agricole. En fait, la question agraire est une clé de lecture précieuse dans la compréhension des changements socio-économiques en cours en Haïti. L'inaccessibilité à la terre, l'émiettement des exploitations

agricoles et la chute des rendements agricoles, accélèrent la désintégration socio-culturelle du «lakou» (Théodat, 2001), tout en entraînant des troubles tant économiques qu'identitaires (Paul, 2009a).

27Le «lakou», espace socio-géographique de résidence de la famille élargie, est en Haïti un creuset d'imaginaire et de reproduction sociale. Pourtant, le processus de tertiarisation de l'économie haïtienne dans ses conséquences sur le milieu rural a contribué à affaiblir le lien social qui régnait dans le «lakou». Dans un premier temps, l'émiettement, la financiarisation des échanges et l'entrée progressive de la logique capitaliste dans le « lakou » ont donné lieu à la qualification d'exploitation agricole (EA), expression devenue courante chez les agronomes et économistes haïtiens. L'idée d'exploitation agricole s'inscrit dans l'idéologie capitaliste désignant une « unité de production et de reproduction économique et sociale ». Il s'agit en réalité de minifundia de plus en plus malmenés par les bouleversements de l'économie globale. Les EA n'ont rien d'une unité de production capitaliste, même si de nombreux professionnels continuent à clamer l'extrême intelligence des paysans, tout en minimisant la misère de ceux-ci.

28Avec l'exode agricole, les milieux ruraux haïtiens, avec leurs habitats dispersés, disposent de moins en moins de bras ou de main-d'œuvre agricole. Les exploitations agricoles ont été confrontées aux difficultés d'accumulation. Elles ont donc été forcées à s'accommoder. Une des formes d'accommodation à la dégradation des EA - accélérée par le déboisement, l'érosion et la chute des rendements - a été la migration des individus, à commencer par les plus jeunes. Le démembrement des EA a alimenté à la fois la migration locale vers les centres urbains mais aussi l'émigration vers des pays voisins (Paul, 2009). L'EA n'est plus une unité de production/reproduction, mais désormais un espace de survie.

29Parmi les conséquences de la migration en Haïti, on trouve le phénomène socio-démographique de la bidonvilisation. Les néo-urbains, lorsqu'ils ne parviennent pas à quitter le pays, se replient ordinairement dans de petites activités commerciales financées très souvent par des prêts usuriers (*kout ponya*). Ces derniers sont bien entendu progressivement remplacés par des opérations plus ou moins institutionnalisées grâce au développement récent de la microfinance en Haïti (USAID, 2008). Comme au Pérou, les migrants sont venus gonfler le secteur informel. Le résultat est la multiplication de cités en cartons ou en bidons aux abords des grandes villes, notamment de Port-au-Prince.

[3.2 La bidonvilisation ou la rurbanisation des villes haïtiennes](#)

30Du point de vue de l'aménagement de l'espace, la tertiarisation s'est faite de façon très schématique en Haïti. L'exode rural entraîne une poussée démographique particulière dans les villes déjà incapables de générer des structures d'accueil. Il s'ensuit alors une création de bidonvilles par une grande partie des populations arrivantes. En effet, il n'y pas de structures sociales d'hébergement pour accueillir les néo-urbains marginalisés. Celles-ci sont en effet largement analphabètes et non occupées par l'industrie d'assemblage et de manufacture. Elles ont contribué à la création de banlieues insalubres comme « Cité soleil », « Bel Air », « Cité de Dieu »... et n'étant pas les bienvenus en ville, ils sont l'objet d'exclusion de toute sorte (sociale, économique, financière, culturelle, etc.). De Soto a donc raison, la vision pour les programmes d'assistance et de développement pour les zones rurales, devrait être la suivante : « la civilisation devrait aller à la campagne, et non les paysans à la ville » (De Soto, 1994).

31La situation de la part des néo-urbains qui sont parvenus à s'embarquer sur des bateaux de fortune pour rejoindre les côtes américaines, ou d'autres îles caribéennes n'est pas forcément plus enviable. L'exclusion existe aussi à l'étranger notamment au sein de la diaspora clandestine. Néanmoins, les migrants effectuent des transferts de fonds qui financent la survie des proches restés au pays. En plus de la consommation, les sommes transférées financent tantôt l'économie informelle locale, tantôt la migration à travers une dynamique rétro-activatrice. Au total, la forme urbaine ou rurbanie de la tertiarisation de l'économie haïtienne alimente donc soit au petit commerce, soit à l'émigration ordinairement clandestine. De plus, un certain nombre d'anciens habitants de la capitale a été confronté aux problèmes causés par les fermetures de nombreuses industries d'assemblage (*factory*) de la capitale.

3.3 Le renforcement de l'exclusion sociale et du problème de gestion administrative des centres urbains

32La rurbanisation (ou ruralisation du milieu urbain) se fait en même temps que la stigmatisation des néo-urbains. Ceux-ci, à leur arrivée en ville, rencontreront un monde hostile et stigmatisant (dualité « nèg mòn/nèg lavil »). La société citadine ne souhaitant pas que les paysans descendent vers les villes. Chaque nouvel arrivant est perçu comme un rival potentiel des habitants de la ville. La tendance naturelle à éviter la concurrence pourrait expliquer en partie la méfiance exprimée, mais en réalité les différences socioéconomiques et comportementales sont aussi des éléments d'explication. La majorité de cette population néo-urbaine sans formation ni compétences professionnelles, habitant des zones de non-droit, fait l'objet d'une considération péjorative voire hostile même par les instances administratives. On sait que par ailleurs, ces zones de non-droit échappent à la gestion administrative et sont sans cesse alimentées par la porosité qui existe entre le secteur informel et le sous-secteur des activités illicites.

33Selon l'HISI, en 2003, près 37% de la population haïtienne habitaient l'Ouest, département où se trouve la capitale du pays. Aussi, l'expansion du secteur tertiaire ne s'est pas faite sans quelques difficultés liées à la logique de l'urbanisation. En effet, comme le dit Lucien Maurepas, « son caractère désordonné le met souvent en contradiction avec les forces de l'ordre » (Maurepas, 2002). Depuis longtemps, les acteurs informels de l'économie du tiers secteur haïtien représentés par les petits marchands de rue étaient pourchassés à longueur de journée et même fouettés à l'époque des Duvalier (1957 – 1986). Aujourd'hui encore, le problème de la gestion des trottoirs se pose encore, le cas de la capitale est typique à ce propos. Les mairies l'Ouest ont toujours du mal à déplacer les petits marchands des rues, malgré l'énergie dépensée à le faire. Il faut dire qu'il se pose en même temps un problème insuffisance en espaces commerciaux. Et même en présence d'espaces commerciaux suffisants, les acteurs urbains du secteur informel ont déjà des habitudes liées aux trottoirs qu'il sera difficile de désinstituer. Une caractéristique importante du commerce informel consiste dans le déplacement des offreurs pour venir courtiser les demandeurs. C'est pourquoi les autorités communales de Port-au-Prince échouent dans leurs démarches de fixation des marchands ambulants.

34Conclusion

35Il n'est plus vrai de dire qu'Haïti est un pays essentiellement agricole. Le déclin de l'agriculture accéléré d'une part par l'exode rural, la bidonvilisation, la rurbanisation, l'émigration, et d'autre part par le développement de services comme le transport, la

restauration, les télécommunications, et surtout par les petits commerces, marque définitivement un retournement processuel de l'économie haïtienne en général. L'économie haïtienne est tertiarisée.

36Malgré sa tertiarisation, l'économie haïtienne reste sous-développée, car comme le postule Pascal Petit (1988), la dynamique de l'emploi dans le tertiaire suit des gains de productivité faibles et peu sensibles aux économies d'échelle, notamment lorsqu'il s'agit de services non spécialisés. C'est pourquoi, l'essor du tertiaire s'est accompagné du développement de formes particulières d'emplois comme l'auto-emploi, les emplois précaires, etc. qui ne résolvent en rien les problèmes d'inégalités économiques et sociales. Les mêmes raisons ayant expliqué cette tertiarisation informelle sont celles qui ont permis l'expansion du secteur de la microfinance en lieu et place de la finance classique dans le pays. Dans une telle situation, il est normal que l'industrie ne puisse pas se développer parce que les pauvres sont trop pauvres pour engendrer une demande suffisante en biens industriels et les riches concentrent leur demande sur des biens importés et des services domestiques (Piketty, 2002). Cette situation renforce le déclin de l'agriculture alors que la sécurité alimentaire constitue un enjeu majeur pour Haïti dont le développement est réduit à la lutte contre la pauvreté.

37Si elle permet d'occuper un nombre élevé d'individus non employés par le système d'emplois officiels, la tertiarisation de l'économie haïtienne n'est pour le moment pas un moteur de croissance économique en soi, malgré les injections croissantes de liquidités des acteurs de la microfinance. C'est dans ce sens qu'il est urgent pour les dirigeants d'établir de nouvelles institutions (au sens Ostromien du terme c'est-à-dire les obligations/prescriptions/interdictions qui assurent la répétitivité des interactions économiques et sociales des individus ; cf. Ostrom, 1986) pouvant structurer ce secteur désormais important et incontournable dans l'économie haïtienne. Autrement dit, à défaut de pouvoir développer son industrie, Haïti devra composer de façon intelligente avec le développement toujours croissant de l'économie des services. Une autre urgence consiste à limiter la généralisation de l'informel dans toute l'économie nationale. Dans l'état institutionnel actuel, un tel phénomène risque d'accélérer ce qu'il convient d'appeler l'informalisation du formel. Car évoluant en dehors du contrôle fiscal, l'informel peut attirer des acteurs de l'économie formelle fuyant le fisc. Car le secteur tertiaire haïtien n'est plus un lieu d'épanouissement économique réservé aux femmes, on y retrouve aussi des agents économiques non-pauvres, notamment en milieu urbain.

38Comme le souligne Pascal Petit, certains types de valorisation dans le secteur tertiaire méritent d'être encadrés. C'est le cas par exemple de la fixation des taux de marge, de la standardisation du niveau du contenu et de la fiabilité des services, le mode d'accès aux prestations, etc. L'arbitraire et l'informel qui caractérisent le tertiaire en Haïti sont incompatibles avec les caractéristiques du marché des services, dans lesquels prévalent les relations marchandes de types prix fixes-quantités variables (biens industriels) ou prix variables-quantités fixes (matières premières). L'importance déjà acquise par le secteur tertiaire dans l'économie haïtienne impose la nécessité de dynamiser celui-ci. L'introduction de l'innovation technologique dans ce secteur peut accroître les taux de productivités et par conséquent sa valeur ajoutée. Bien entendu, le cadre légal et institutionnel doit être suffisamment structurant et incitatif (Paul, 2009a) pour favoriser la contribution du secteur tertiaire dans le système productif national. Autrement dit, une accumulation de capital institutionnel (Paul, 2009b) de qualité s'impose. Tel n'est pour l'instant pas le cas d'Haïti en matière de développement institutionnel.

39Or, toute politique de « laisser pour compte » de l’informel risque d’augmenter le pouvoir de ce secteur dans l’aggravation du déficit commercial. Le temps perdu a déjà eu des conséquences culturelles néfastes pour l’économie en matière d’habitudes de consommation. La poursuite d’un tel phénomène ne peut qu’affaiblir le rôle de l’Etat. Pourtant tout pouvoir sensé est avant tout économique, cela depuis les mutations récentes de l’humanité. Et toute économie est nécessairement instituée (Gislain, 2010).

[Haut de page](#)

Bibliographie

Banerjee, A. V. et Duflo, E. (2007). « The Economic Lives of the Poor », *The Journal of Economic Perspectives*, vol. 21, 1 : 4-34.

Beaulière, A. (2007). « Les politiques d’ajustement structurel en Haïti », in Louis Naud Pierre et Georges Férouz (dir.) *Les recherches en sciences sociales et les mutations sociopolitiques et économiques en Haïti*, Paris, L’Harmattan.

Bhattacharya, P. C. (1998). « The role of the informal sector in structural transformation: Some Indian evidence », *Journal of International Development*, vol. 8, 1 : 83-94.

Cornevin, R. (1982). *Haïti*, Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je ?.

DAI/FINNET (1999). *Base de Données sur les Institutions de Microfinance, Présentation des Résultats*, Rapport de Décembre 1999, Port-au-Prince : DAI, 8 p.

De Soto, H. (1994). *L’autre sentier : la révolution informelle dans le tiers monde*, Paris : La Découverte, (Textes à l’appui/série économie).

Djellal, F. et Gallouj, F. (2000). « Le « casse-tête » de la mesure de l’innovation dans les services : enquête sur les enquêtes », *Revue d’économie industrielle*, vol. 93, 1: 7 – 28.

Gallouj, F. (1994). « Cycles économiques et innovations de service : à la lumière de la pensée schumpéterienne », *Revue française d’économie*, vol. 9, 4 :169 – 213.

Gislain, J-J. (2010). « Pourquoi l’économie est-elle nécessairement instituée ? Une réponse commonsienne à partir du concept de futurité », *Séminaires Hétérodoxies*, Centre d’Economie de la Sorbonne, 23 p.

Institut Haïtien de Statistique et d’Informatique (IHSI), (2009). *Les comptes économiques en 2009 (estimations préliminaires)*, publication annuelle de l’IHSI, n° 12, décembre 2009, 1 page.

Karnani, A. (2008). “Employment, not microcredit, is the solution”, *The Journal of Corporate Citizenship*, vol. 32, pp. 23-55.

Kiiru, J. M. M. (2007). “Microfinance: Getting Money to the Poor or Making Money Out of the Poor?” *Finance & The Common Good*, 27 : 64-73.

Lamaute-Brisson, N. (2005). *Emploi et pauvreté en milieu urbain en Haïti*, Port-au-Prince, Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes.

Lautier, B. (2004). *L'économie informelle dans le tiers monde*, nouvelle édition, Paris, La Découverte.

Lefèvre-Farcy, J.-F. (1992). « La révolution tertiaire : services, emploi et croissance », *Revue française d'économie*, vol. 7, 1 : 139 – 166.

Lorino P. et Nefussi J. (2007). « Tertiarisation des filières et reconstruction du sens à travers des récits collectifs », *Revue française de gestion*, vol. 1, 170 : 75-92.

Louis Naud, P. (2007). « Penser les mutations sociologiques et économiques en Haïti », in *Haïti : les recherches en sciences sociales et les mutations sociopolitiques et économiques*, Pierre, L. N. (dir.), Paris, L'Harmattan, pp. 13-40.

Maurepas, F. L. (2002). « L'économie informelle en Haïti : entre domination, créativité et utopie », *Réfractations*, n° 9, pp. 101-114.

Moral, P. (1961). *Le paysan haïtien (étude sur la vie rurale en Haïti)*, Paris : Maisonneuve & Larose, 375 p.

Ostrom, E. (1986). “An agenda for the study of institutions”, *Public Choice*, vol. 48, 1 : 3-25.

Paul, B. (2008). « Migration et pauvreté en Haïti : impacts économiques et sociaux des envois de fonds sur l'inégalité et la pauvreté ? » Communication à la Journée Thématique du Groupe d'Economie et Développement (GDR), Université Bordeaux 4, le jeudi 16 octobre 2008, disponible en ligne : http://ged.u-bordeaux4.fr/Paul_Migration_Pauvret%E9_Haiti.pdf. 32 p.

Paul, B. (2009). *L'Haïtianité : Institutions et Identité en Haïti*. Lille : Bénédicte Paul/TheBookEdition.com.

Paul, B. (2009). “Reclaiming Institutions as a Form of Capital”, *Pennsylvania Economic Association Proceedings 2009*, pp. 137-148.

Paul, B., Daméus, A., Fleuristin, L. (2001). « Le développement de la microfinance en Haïti : un bref compte-rendu », *Recherches, Etudes et Développement*, forthcoming.

Petit, P. (1988). « Tertiarisation, croissance et emploi : quelles nouvelles logiques ? » *Revue d'économie industrielle*, vol. 43, 1 : 164 – 178.

Piketty, T. (2002) ; *L'économie des inégalités*, 4^e édition, Paris : La Découverte.

Saint-Gérard, Y. (1984). *L'enfer au paradis, Mal développement et troubles de l'Identité Culturelle*, Toulouse, Editions Eché.

Théodat, J.-M. (2001). « Le jaden, berceau de l'identité haïtienne », *Géographie et Culture*, 37 : 117-133.

USAID (2008). *Directoire des institutions de microfinance haïtiennes : Introduction du secteur de la microfinance haïtien*, Port-au-Prince, Haiti-MSME.